

Saint-Martin-d'Hères, le vendredi 19 juin 2020

Le président de l'Université Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

Vendredi 26 juin 2020

A 13h30

Au moyen d'une visio-conférence

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations

2. Formation et vie étudiante

- 2.1. Plan de rentrée 2020-2021 : préparation de l'accueil des étudiants et organisation des enseignements (pour information)
- 2.2. Prolongation de la délégation de service public pour l'animation et la gestion de la vie étudiante
- 2.3. Note de cadrage des tarifs de la formation continue

3. Affaires institutionnelles

- 3.1. Présentation et avis sur la structuration du rapport d'évaluation IDEX
- 3.2. Modification du règlement intérieur de la formation continue et de l'apprentissage
- 3.3. Règlement intérieur de la Direction des Systèmes d'Information Mutualisés (DSIM)
- 3.4. Convention de coopération entre l'UGA et le CEA (pour information)

4. Questions diverses

- 4.1. Suite à donner aux recommandations émises par le comité de déontologie de l'UGA à propos du signalement de Ph. Cinquin et de F. Papa

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.



Yassine LAKHNECH